



Compte-rendu

Rencontre Bilatérale du 6 juin 2017

Service du commissariat des Armées

SANTÉ AU SCA : IL EST TEMPS D'EN PARLER

Notre rencontre avec le nouveau directeur central a donné lieu à un échange de plus de deux heures autour de votre santé au travail.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous interpeler sur vos conditions de travail génératrices de stress, surmenage, voire d'angoisse. Les raisons en sont multiples :

- Sous-effectif et déflations continues (reste 700 postes de PC à supprimer) ;
- Changements organisationnels fréquents ;
- Opacité des projets de réformes à venir ;
- Multiplication des procédures (systèmes d'informations nombreux et chronophages, management par la performance avec de nombreux indicateurs intermédiaires) ;
- Dépassements de tâches et polyvalence.

La CGT prend très au sérieux l'ensemble de ces éléments dont l'accumulation et la concentration font courir de sérieux risques à la santé des agents.

Malheureusement, les réponses apportées par la DCSCA à nos préoccupations ne sont pas à la hauteur de nos attentes.

Il a été pudiquement évoqué « le manque d'attractivité du SCA » (800 postes civils non pourvus) et le fait que le service devrait être « plus épanouissant » pour les agents. Passées ces évocations rapides, la question de l'amélioration de vos conditions de travail ne fait l'objet que de propos généraux et pour tout dire assez flous. Par contre, c'est avec beaucoup plus de précision et, semble-t-il d'entrain, qu'on nous a parlé « satisfaction client », « défense de la place du SCA au sein du ministère », « performance », « modernisation ».

Soyons clairs : le chantage aux suppressions de poste ou de disparition du service en cas de soi-disant « contre-performance » du SCA en matière de service rendu ne doit pas justifier des conditions de travail difficiles. Le SCA, comme tout employeur, a une obligation de résultat dans la préservation de la santé et de la sécurité physique et mentale de ses employés au travail. Cet acquis social est central dans le monde du travail et c'est bien grâce à cet acquis que peuvent être reconnus des accidents et maladies professionnels et la prise en charge qui va avec.

La mise en place d'un numéro (0805 230 407) Pros-Consulte ne peut tenir lieu de seule ligne de conduite en la matière : si vous les appelez c'est bien que la souffrance au travail est déjà là. Votre employeur a donc failli à son obligation de sécurité.

Les femmes et les hommes du SCA assurent depuis des années dans des conditions difficiles des missions essentielles pour le ministère. Nous n'avons pas à rougir de nos « performances » et notre travail ne se résume pas à d'ineptes tableaux de bord dont on se demande trop souvent à quoi ils servent. Que le service soit assuré alors que nous sommes confrontés à des moyens restreints est une marque forte de professionnalisme des agents du SCA et ceci, malgré toutes les difficultés que nous impose notre ministère.

Vos interlocuteurs CGT sont à votre écoute, n'hésitez pas à nous solliciter pour échanger sur vos conditions de travail. Rejoignez votre syndicat CGT pour débattre, décider et agir.

Vos élus au CTR SCA : Marc BICHOUARD (GSBDD MOURMELON MAILLY), Gérard BRUEL (ELOCA ST ETIENNE), Patrick CABRERA (ELOCA MARSEILLE), Frédéric MATHIEU (PFAF RENNES).